



**EDK | CDIP | CDPE | CDEP |**

Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren  
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique  
Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione  
Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

Berne, le 16 juin 2021  
320-4.10.5 FK

Aux gouvernements des cantons  
et de la principauté du Liechtenstein  
ainsi qu'aux autres instances consultées  
figurant dans la liste ci-jointe  
(par courriel)

### **Accord intercantonal sur les offres scolaires en milieu hospitalier (AOSH): invitation à participer à la consultation**

Madame la Présidente du Gouvernement,  
Monsieur le Président du Gouvernement,  
Madame la Conseillère d'État,  
Monsieur le Conseiller d'État,  
Madame, Monsieur,

Le Comité de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique a approuvé lors de sa séance du 7 mai 2021 la mise en consultation de l'accord intercantonal sur les offres scolaires en milieu hospitalier (AOSH). Il s'agit d'un accord «à la carte» qui règle la compensation entre les cantons signataires des charges afférentes à l'utilisation d'offres scolaires en milieu hospitalier par des élèves de l'école obligatoire ou du degré secondaire II qui sont hospitalisés. Il définit les exigences que doivent remplir les offres relevant de la scolarité obligatoire et/ou du degré secondaire II pour pouvoir entrer dans le système de compensation des charges établi par l'accord.

La consultation s'adresse en priorité aux gouvernements cantonaux ainsi qu'à quelques cercles intéressés. Tous les documents de la consultation (la décision du Comité du 7 mai 2021, une brochure contenant le projet d'accord et un commentaire, les questions posées dans le cadre de la consultation, une brève information et une FAQ) sont disponibles pour téléchargement sur notre site web, à l'adresse <https://www.edk.ch/fr/documentation/consultations>.

Nous vous prions de bien vouloir prendre position sur l'accord intercantonal AOSH **d'ici au 15 décembre 2021** à l'aide du questionnaire prévu à cet effet. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir utiliser le questionnaire électronique (formulaire Word) que vous trouverez sur notre site web ou remplir la version en ligne disponible à l'adresse <http://aosh.ecoplansurvey.ch>.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le chef de l'unité de coordination Financement, Francis Kaeser (tél. 031 309 51 29, courriel [kaeser@edk.ch](mailto:kaeser@edk.ch)), qui se fera un plaisir d'y répondre.

**Generalsekretariat | Secrétariat général**

Haus der Kantone, Speichergasse 6, Postfach, CH-3001 Bern | T: +41 31 309 51 11, F: +41 31 309 51 50, [www.edk.ch](http://www.edk.ch), [edk@edk.ch](mailto:edk@edk.ch)

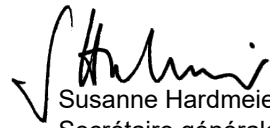
**IDES** Informationszentrum | Centre d'information | T: +41 31 309 51 00, F: +41 31 309 51 10, [ides@edk.ch](mailto:ides@edk.ch)

Veillez agréer, Madame la Présidente du Gouvernement, Monsieur le Président du Gouvernement, Madame la Conseillère d'État, Monsieur le Conseiller d'État, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

**Conférence suisse des directeurs  
cantonaux de l'instruction publique**



Silvia Steiner  
Présidente



Susanne Hardmeier  
Secrétaire générale

Annexe mentionnée